



Soutenir l'accessibilité, l'inclusivité et la rétention dans les programmes d'efficacité énergétique – 2023

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Préparé pour Ressources naturelles Canada

Fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro de contrat : 2348-231017

Valeur du contrat : 179 840,07 \$ (TVH comprise)

Date d'octroi : 21 février 2023

Date de livraison : 8 septembre 2023

Numéro d'enregistrement : POR 138-22

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à l'adresse rop-por@nrcan-rncan.gc.ca

This report is also available in English

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique mené par Léger Marketing inc. pour le compte de Ressources naturelles Canada. L'étude quantitative a été menée auprès de 2 082 Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions du Canada entre le 16 mars et le 1^{er} mai 2023.

This report is also available in English under the name: *Supporting Accessibility, Inclusivity, and Retention in Energy Efficiency Programs - 2023*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Ressources naturelles Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse rop-por@nrcan-rncan.gc.ca

Ministère des Ressources naturelles

Bureau de la Direction générale, 15^e étage

580, rue Booth

Ottawa (Ontario)

K1A 0E5

Numéro de catalogue :

M4-226/2023F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-49916-1

Publications associées (numéro d'enregistrement : ROP 138-22) :

- M4-226/2023E-PDF
- 978-0-660-49915-4

Résumé

Léger est heureuse de présenter à Ressources naturelles Canada le présent rapport contenant les conclusions tirées d'un sondage quantitatif visant à en apprendre davantage sur les Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions. Cette étude fait suite à celle menée en 2022. Certaines questions du questionnaire précédent ont été supprimées, tandis que de nouvelles questions ont été ajoutées pour combler les lacunes. Ce rapport a été préparé par la firme Léger Marketing inc., qui a été mandatée par Ressources naturelles Canada (numéro de contrat 2348-23-1017, octroyé le 21 février 2023). Ce contrat a une valeur de 159 150,50 \$ (TVH en sus).

1.1 Mise en contexte et objectifs

Ressources naturelles Canada (RNCan) a le mandat, par le biais de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, de promouvoir l'efficacité énergétique, d'élaborer et de faire appliquer des règlements qui prescrivent des normes et des exigences d'étiquetage pour les produits consommateurs d'énergie et les produits ayant une incidence sur la consommation d'énergie, ainsi que de recueillir des données sur la consommation d'énergie.

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes a été lancée en mai 2021 pour aider les propriétaires à apporter des améliorations en matière d'efficacité énergétique, de résilience et d'énergie solaire à leur maison, tout en créant des emplois verts dans le secteur pour favoriser la relance économique. Le programme a immédiatement suscité un grand intérêt de la part des propriétaires qui se sont rapidement inscrits au programme.

Toutefois, de nombreux candidats au programme ne sont pas admissibles au financement ou ne sont pas en mesure de réaliser les rénovations malgré leur admissibilité. D'autres recherches étaient nécessaires pour éclairer le marketing du programme auprès des candidats admissibles et pour réduire les obstacles à l'accès au programme et à son achèvement.

Une première étude a été lancée en 2022 sur ce sujet et les résultats ont permis de savoir qui a présenté une demande dans le cadre du programme et qui ne l'a pas fait. Ressources naturelles Canada a voulu répéter cette étude, avec un nouvel échantillon, pour déterminer s'il y avait eu des changements dans les résultats au cours de l'année écoulée.

L'objectif de cette étude est de s'assurer que la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est en mesure d'atteindre efficacement les propriétaires et qu'elle intègre tous les groupes démographiques. Il est important pour RNCan de disposer de données complètes sur l'identité des propriétaires, leur lieu de résidence, et les caractéristiques de leurs ménages et de leurs maisons, ainsi que sur leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie.

L'étude a également couvert les lacunes de l'étude précédente, y compris l'accessibilité financière, la possibilité d'entreprendre des travaux de rénovation et à quel moment, l'opinion sur les programmes gouvernementaux, les raisons d'effectuer des rénovations, les considérations relatives aux Autochtones et les types de rénovations qui présentent un intérêt. Certaines questions du questionnaire précédent ont été supprimées et de nouvelles questions ont été ajoutées pour combler les lacunes.

Plus précisément, les objectifs de la recherche étaient de combiner des éléments du sondage de 2021-2022 avec le nouveau sondage afin de mieux comprendre qui sont les propriétaires, où ils vivent, les caractéristiques de leurs ménages et de leurs maisons, ainsi que leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie.

Dans l'ensemble, la recherche donne un aperçu des besoins et des obstacles en matière d'accessibilité des programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique des maisons. Elle fournit également des renseignements sur le comportement des propriétaires qui prennent des décisions en matière d'efficacité et de conservation de l'énergie, ce qui permet à RNCan d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes dans ce domaine.

1.2 Méthodologie

La recherche quantitative a consisté en des entretiens téléphoniques réalisés à l'aide d'un système d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (technologie CATI).

Pour obtenir des données fiables sur chacun des sous-groupes, nous avons interrogé un échantillon total de 2 082 adultes canadiens dans toutes les régions du pays. Un seul répondant adulte a été interrogé au sein de chaque ménage. La marge nationale d'erreur de ce sondage est de +/- 2,15 %, 19 fois sur 20.

Répartition de l'échantillon

La base de l'échantillon a été conçue à l'aide d'un modèle de stratification régionale visant à refléter de manière fidèle la répartition géographique de la population canadienne, y compris le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Le tableau suivant indique les quotas régionaux et la répartition effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données.

Tableau 1. Répartition régionale de l'échantillon

| Région | Quotas | Taille effective de l'échantillon (n =) | Marge d'erreur maximale |
|---|--------------|---|-------------------------|
| Canada atlantique | 140 | 146 | ±8,1 % |
| Québec | 450 | 453 | ±4,6 % |
| Ontario | 760 | 788 | ±3,5 % |
| Prairies (MB, SK) | 120 | 131 | ±8,6 % |
| Alberta | 240 | 248 | ±6,2 % |
| Colombie-Britannique | 260 | 286 | ±5,8 % |
| Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut | 30 | 30 | ±17,9 % |
| Total | 2 000 | 2 082 | 2,1 % |

La principale population cible de cette étude était les adultes canadiens âgés de 18 ans et plus qui sont propriétaires de leur maison. Pour répondre aux objectifs de cette recherche, l'échantillon devait également inclure une représentation suffisante des groupes cibles suivants :

- Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis);
- Personnes membres de la communauté 2SLGBTQ2I+;
- Personnes membres d'une minorité visible;
- Personnes nouvellement arrivées au Canada (les dix dernières années ont été suggérées comme la période limite);
- Personnes en situation de handicap ou vivant avec une personne en situation de handicap.

Structure des quotas

En ce qui concerne les groupes cibles particuliers qui doivent être suffisamment représentés pour obtenir des résultats statistiquement valides, Léger a proposé une structure de quotas minimums pour chaque cible.

Le tableau suivant décrit les quotas minimums et la répartition effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données pour chacun de ces objectifs.

Tableau 2. Taille de l'échantillon des groupes cibles

| Groupe cible (quota minimum) | Quotas minimums | Taille effective de l'échantillon (n =) | Marge d'erreur maximale |
|---|-----------------|---|-------------------------|
| Autochtones | 100 | 101 | ± 9,7 % |
| Personnes membres de la communauté 2SLGBTQ2I+ | 100 | 126 | ± 8,7 % |
| Personnes membres d'une minorité visible | 220 | 293 | ± 5,7 % |
| Personnes nouvellement arrivées au Canada | 100 | 99 | ± 9,8 % |
| Personnes en situation de handicap | 220 | 224 | ± 6,5 % |
| Total | 640 | 717 | ± 3,7 % |

La collecte des données pour ce sondage a eu lieu entre le 16 mars et le 1^{er} mai 2023. Le taux de réponse national au sondage a été de 1,95 %. Les détails du calcul du taux de réponse et de la répartition complète des appels sont présentés à l'annexe A. Un prétest de 42 entrevues a été

effectué dans les deux langues officielles le 16 mars 2023. Plus précisément, 20 entrevues ont été réalisées en français et 22 en anglais. Aucun problème n'ayant été détecté, la collecte des données a commencé comme prévu. Les réponses au prétest ont été incluses dans les résultats globaux. Les entrevues ont duré en moyenne 20 minutes. Elles ont été enregistrées afin d'évaluer le niveau de compréhension de chaque question au sein de la population.

De plus, une partie des entrevues a été réalisée à partir d'un échantillon de répondants possédant un numéro de téléphone cellulaire (c.-à-d. de membres de ménages possédant seulement des téléphones cellulaires) afin de fournir un échantillon approprié et fiable de jeunes répondants (les 18 à 34 ans). Afin d'optimiser le nombre de jeunes Canadiens qui participent au sondage, 250 entrevues ont été menées sur la base d'une liste de ménages canadiens utilisant uniquement des téléphones cellulaires, fournis par ASDE. Même si l'échantillon de numéros de téléphones cellulaires ne ciblait pas exclusivement l'échantillon des jeunes, ce groupe d'âge était surindexé dans cet échantillon cible. Les autres entrevues ont été effectuées auprès d'utilisateurs de téléphones fixes.

D'après les données du recensement national de Statistique Canada en 2021, Léger a pondéré les résultats de ce sondage selon l'âge, le genre, la région et le niveau d'études. Les résultats ont également été pondérés selon l'appartenance à certains groupes comme les Autochtones, les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités visibles, les répondants en situation de handicap et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté 2SLGBTQ2I+, afin d'attribuer de nouveau la pondération véritable à ces répondants et éviter qu'ils ne déséquilibrent l'ensemble de l'échantillon du fait qu'ils ont été volontairement surreprésentés dans la base de l'échantillon.

Léger satisfait aux lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le questionnaire a été préparé conformément aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Série D – Recherche quantitative. Des détails sur la méthodologie, les mécanismes de contrôle de la qualité de Léger, le questionnaire et les procédures de pondération sont fournis en annexe.

1.3 Aperçu des résultats

Dernières améliorations écoénergétiques

- Un peu moins de la moitié des propriétaires canadiens (47 %) indiquent que la dernière fois qu'ils ont rénové leur résidence principale pour la rendre plus écoénergétique remonte à moins de cinq ans.
- Moins d'un propriétaire canadien sur cinq (15 %) indique que son logement n'a jamais fait l'objet de rénovations pour en améliorer l'efficacité énergétique.

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans (50 %), les propriétaires qui vivent en Ontario (51 %) et les propriétaires anglophones (49 %) ayant un revenu annuel du ménage supérieur à 150 000 \$ (57 %) sont beaucoup plus susceptibles d’avoir apporté des améliorations écoénergétiques à leur maison au cours des cinq dernières années.
- Les propriétaires résidant en Alberta sont plus susceptibles que les autres propriétaires d’indiquer que leur résidence principale n’a jamais fait l’objet d’améliorations écoénergétiques (22 %).
- Il n’y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l’année dernière.

| | 2022 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| Taille de l’échantillon (n =) | 2 919 | 2 082 |
| Il y a moins de 5 ans | 46 % | 47 % |
| Il y a 6 à 10 ans | 17 % | 18 % |
| Il y a 11 à 15 ans | 7 % | 8 % |
| Il y a 16 à 20 ans | 3 % | 3 % |
| Il y a plus de 20 ans | 3 % | 3 % |
| Ma maison n’a jamais fait l’objet d’améliorations écoénergétiques | 16 % | 15 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 7 % | 6 % |

Q15 : D’après ce que vous savez, quand votre maison a-t-elle fait l’objet d’améliorations écoénergétiques pour la dernière fois? Base : Tous les répondants.

Efficacité énergétique

- Plus de la moitié des répondants (53 %) déclarent dépenser plus de 200 \$ par mois pour couvrir les besoins en énergie de leur maison.
- Les propriétaires de l’Alberta (74 %), des provinces de l’Atlantique (69 %) et des territoires (79 %) sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour les factures d’énergie de leur résidence principale.
- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en zone rurale sont plus susceptibles que les propriétaires vivant en zone urbaine de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d’énergie (59 %).
- Il n’y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l’année dernière.

| | 2022 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| Taille de l’échantillon (n =) | 2 919 | 2 082 |
| Moins de 50 \$ | 2 % | 2 % |
| De 51 \$ à 100 \$ | 10 % | 10 % |
| De 100 \$ à 200 \$ | 32 % | 31 % |
| Plus de 200 \$ | 54 % | 53 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 2 % | 4 % |

Q9 : Selon vous, quel est le montant que vous estimez payer chaque mois pour vos factures d’énergie domestique (p. ex. électricité, gaz, etc.)? Est-ce...? Base : Tous les répondants.

Fardeau financier des coûts énergétiques

- Un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui.
- Les propriétaires vivant en Alberta (42 %) et ceux âgés de 35 à 54 ans (25 %) sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer que les coûts liés à la consommation énergétique de leur résidence principale constituent un fardeau financier important (25 %).
- Il n'y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l'année dernière.

| | 2022 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 2 919 | 2 082 |
| Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison représentent un fardeau financier important | 21 % | 21 % |
| Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison sont raisonnables sur le plan financier | 51 % | 48 % |
| Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent pas un fardeau financier | 26 % | 27 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 2 % | 4 % |

Q16 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison (p. ex. électricité, gaz, etc.)? Base : Tous les répondants.

- Parmi les propriétaires canadiens dont les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier, plus de la moitié (54 %) considèrent que le fardeau est suffisamment important pour faire de la rénovation de leur maison une priorité afin de réduire les factures d'énergie et d'éviter les pertes d'énergie et de chaleur. Cette proportion (58 %) est similaire chez les propriétaires pour qui les coûts énergétiques de leur maison ne constituent pas un fardeau financier.
- Il n'y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l'année dernière.

| | Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier | | Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier | |
|---|--|------------|--|--------------|
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 |
| Taille de l'échantillon (n =) | 538 | 392 | 2 333 | 1 611 |
| Oui | 55 % | 54 % | 58 % | 58 % |
| Non | 31 % | 33 % | 37 % | 38 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 15 % | 14 % | 5 % | 4 % |

Q17 : Vous avez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison constituent un fardeau pour vous. Ce fardeau est-il suffisamment important pour que vous fassiez de la modernisation de votre maison une priorité en vue de réduire vos factures d'énergie ou de prévenir les pertes d'énergie et de chaleur? Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier.

Q17B : Bien que vous ayez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique ne constituent pas un fardeau pour vous, est-ce une priorité pour vous d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier

Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle

- Environ un quart des propriétaires canadiens (26 %) déclare ne pas avoir d'argent disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale. Près d'un propriétaire sur cinq (21 %) déclare disposer de moins de 5 000 \$ pour apporter des améliorations à sa résidence.
- Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires indiquent qu'ils n'ont pas plus de 1 000 \$ pour entreprendre un projet d'amélioration de leur maison, avec une augmentation passant de 9 % en 2022 à 11 % en 2023.
- Les propriétaires dont la maison est située au Québec et dans les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'indiquer qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale (36 % et 37 %, respectivement).

| | 2022 | 2023 |
|--|--------------|--------------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 2 919 | 2 082 |
| Je n'ai pas de revenu disponible pour des améliorations. | 25 % | 26 % |
| Pas plus de 1 000 \$ | 9 % | 11 % |
| De 1 001 \$ à 4 999 \$ | 12 % | 11 % |
| De 5 000 \$ à 9 999 \$ | 9 % | 8 % |
| De 10 000 \$ à 14 999 \$ | 6 % | 7 % |
| De 15 000 \$ à 19 999 \$ | 3 % | 3 % |
| De 20 000 \$ à 39 999 \$ | 7 % | 7 % |
| De 40 000 \$ à 79 999 \$ | 5 % | 4 % |
| De 80 000 \$ à 99 999 \$ | 1 % | 1 % |
| 100 000 \$ ou plus | 5 % | 5 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 18 % | 18 % |

Q10 : Approximativement, quel montant en argent avez-vous mis de côté pour un projet d'amélioration de votre résidence que vous devez ou voulez entreprendre?

Base : Tous les répondants.

Connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment qu'ils connaissent la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 21 % en 2022 à 25 % en 2023.
- Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique et les propriétaires qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont statistiquement plus susceptibles de connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (39 % et 40 %, respectivement).
- Un plus grand nombre de propriétaires indiquent qu'ils connaissent les règlements et les normes en matière d'efficacité énergétique (26 % en 2022 par rapport à 30 % en 2023) et l'efficacité énergétique pour les maisons (34 % en 2022 par rapport à 39 % en 2023).

| | 2022 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 1 617 | 1 131 |
| Programme de remises écoénergétiques | 44 % | 48 % |
| Efficacité énergétique pour les maisons | 34 % | 39 % |
| Efficacité énergétique pour les produits | 30 % | 34 % |
| Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes | 26 % | 30 % |
| Subvention canadienne pour des maisons plus vertes | 21 % | 25 % |
| SCHL Maison écolo | 22 % | 25 % |
| Subvention pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe* | - | 19 % |

* *Nouvel élément ajouté dans le sondage de 2023*

*Q21 et Q21B : Connaissez-vous les programmes et les mesures d'aide du gouvernement fédéral suivants en matière d'efficacité énergétique? * Plusieurs réponses possibles. Base : Répondants pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité*

- Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires connaissant la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes affirment qu'ils connaissent mieux ce programme que l'année dernière.

| | 2022 | 2023 |
|---|------------|------------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 351 | 285 |
| Je la connais très bien | 9 % | 19 % |
| Je la connais plutôt bien | 39 % | 39 % |
| Je ne la connais pas très bien | 26 % | 28 % |
| Je ne la connais pas vraiment | 23 % | 12 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 3 % | 2 % |

Q22A et Q22B : Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? Base : Répondants qui indiquent avoir connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité.

Demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment avoir présenté une demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 18 % en 2022 à 26 % en 2023.

| | 2022 | 2023 |
|---|------------|------------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 340 | 280 |
| Oui, j'ai fait une demande | 18 % | 26 % |
| Je n'ai pas fait de demande, mais je l'envisage | 23 % | 24 % |
| Je n'ai pas fait de demande | 47 % | 43 % |
| Je ne connais pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes | 9 % | 6 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 3 % | 1 % |

Q23 et Q23B : Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? Base : Répondants qui indiquent connaître ou ne pas connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité.

Raisons de ne pas présenter une demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- Quelques raisons sont fournies pour le fait de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les propriétaires affirment que le processus est trop compliqué (25 %), que les améliorations ne sont pas nécessaires (24 %), que les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de leur budget (16 %), qu'ils ne sont pas admissibles (9 %) ou que la subvention offerte est trop faible pour faire une différence (6 %).

| | 2022 | 2023 |
|--|------|------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 158 | 123 |
| Ce programme n'est pas nécessaire (p. ex. les rénovations sont déjà faites, aucune rénovation n'est prévue, nouvelle maison, etc.) | 28 % | 24 % |
| C'est trop compliqué/Je ne connais pas le processus | 28 % | 25 % |
| Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget | 12 % | 16 % |
| Je ne suis pas admissible | 8 % | 9 % |
| La subvention offerte est trop faible pour faire une différence. | 3 % | 6 % |
| Je n'ai pas confiance en ce programme | 5 % | 5 % |
| Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison | 3 % | 4 % |
| La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment | 2 % | 1 % |
| C'est trop cher | 2 % | 2 % |
| Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement | 0 % | 1 % |
| Autre | 4 % | 2 % |
| Je ne sais pas | 9 % | 12 % |
| Je préfère ne pas répondre | 1 % | 0 % |

Q24 et Q24B : Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? * Plusieurs réponses possibles. Base : Répondants ayant indiqué ne pas avoir présenté de demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique

- Le remplacement des portes et des fenêtres ainsi qu'une nouvelle isolation sont les deux améliorations les plus fréquemment mentionnées par les propriétaires canadiens. Tous les répondants, qu'ils indiquent que les coûts de l'énergie constituent un fardeau financier (52 % et

48 %) ou non (38 % et 35 %), affirment que ces deux rénovations sont prioritaires. Parmi les autres améliorations importantes, citons l'étanchéisation à l'air de la maison (36 % et 23 %, respectivement, parmi les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques résidentiels comme un fardeau financier et ceux qui ne les considèrent pas comme un fardeau), l'installation d'un système de chauffage plus efficace sur le plan énergétique (36 % et 28 %).

- Les répondants pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier sont moins susceptibles de prévoir de remplacer leurs portes et fenêtres par rapport à l'année dernière (46 % en 2022 par rapport à 38 % en 2023).

| | Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier | | Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier | |
|---|--|------|--|------|
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 |
| Taille de l'échantillon (n =) | 298 | 207 | 1 319 | 924 |
| Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés ENERGY STAR) | 57 % | 52 % | 46 % | 38 % |
| Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent, du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire) | 43 % | 48 % | 35 % | 35 % |
| Étanchéisation à l'air (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence) | 30 % | 36 % | 21 % | 23 % |
| Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. dispositifs de chauffage à combustibles non fossiles, installation de thermopompes) | 36 % | 36 % | 27 % | 28 % |
| Installation de thermostats intelligents | 24 % | 29 % | 21 % | 22 % |
| Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours]) | 23 % | 25 % | 19 % | 16 % |
| Installation de panneaux solaires | 27 % | 22 % | 19 % | 16 % |
| Toiture ou bardeaux | 1 % | 0 % | 1 % | 1 % |
| Appareils à haut rendement énergétique | 0 % | 1 % | 0 % | 2 % |
| Autre (précisez) | 3 % | 1 % | 3 % | 2 % |

| | | | | |
|----------------------------|-----|-----|-----|-----|
| Aucun/Rien/Déjà fait | 2 % | 2 % | 5 % | 5 % |
| Je ne sais pas | 8 % | 5 % | 8 % | 9 % |
| Je préfère ne pas répondre | 0 % | 1 % | 1 % | 1 % |

Q19 et Q19B : Quelles améliorations énergétiques envisagez-vous d'apporter à votre maison? * Plusieurs réponses possibles.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent **PAS** un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison

- La première raison citée par les répondants est le désir d'économiser de l'argent ou de réduire les coûts énergétiques (81 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, par rapport à 75 % chez ceux pour lesquels ils ne le sont pas).
- Un plus grand nombre de propriétaires affirment qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leur maison pour le rendre plus écoénergétique, car cela correspond à leurs valeurs (7 % en 2022 par rapport à 13 % en 2023).
- Un plus grand nombre de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau affirment qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leur maison pour augmenter la valeur de celle-ci (14 % en 2022 par rapport à 18 % en 2023) et pour profiter des incitatifs gouvernementaux (7 % en 2022 par rapport à 10 % en 2023).

| | Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier | | Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier | |
|--|--|------------|--|------------|
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 |
| Taille de l'échantillon (n =) | 298 | 207 | 1 319 | 924 |
| Je n'ai pas de raison particulière | 2 % | 5 % | 2 % | 3 % |
| Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique | 27 % | 31 % | 39 % | 41 % |
| Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques | 88 % | 81 % | 74 % | 75 % |
| Je veux augmenter la valeur de ma propriété | 14 % | 14 % | 14 % | 18 % |
| Je trouve que cela correspond à mes valeurs | 7 % | 13 % | 9 % | 14 % |
| Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils | 13 % | 12 % | 12 % | 14 % |
| Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique | 7 % | 8 % | 7 % | 6 % |

| | | | | |
|---|------|------|------|------|
| J'ai dû faire des réparations d'urgence | 3 % | 2 % | 2 % | 3 % |
| Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux | 9 % | 9 % | 7 % | 10 % |
| Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.) | 7 % | 6 % | 7 % | 7 % |
| Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes) | 24 % | 24 % | 25 % | 24 % |
| Je veux laisser une planète viable aux générations futures | 8 % | 7 % | 10 % | 13 % |
| Je veux économiser de l'énergie, éviter de gaspiller de l'énergie, utiliser moins d'énergie ou avoir des installations plus écoénergétiques | 0 % | 3 % | 3 % | 3 % |
| Autre (précisez) | 0 % | 1 % | 1 % | 1 % |
| Je ne sais pas | 2 % | 0 % | 1 % | 1 % |
| Je préfère ne pas répondre | 0 % | 0 % | 1 % | 0 % |

Q27 et Q27B : Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Raisons pour ne pas faire de l'amélioration de l'efficacité énergétique de la maison une priorité

- Le coût des améliorations est la principale raison invoquée par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau financier (59 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, contre 19 % chez ceux pour lesquels ils ne le sont pas).
- Les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau financier sont également moins susceptibles de ne pas donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique, car ils prévoient de le faire à l'avenir (13 % en 2022 par rapport à 5 % en 2023).
- Le fait qu'aucune amélioration ne soit nécessaire actuellement est mentionné en premier lieu par les propriétaires dont les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier (45 %, par rapport à 17 % chez les autres). Cette raison est également mentionnée par un pourcentage plus élevé que l'année dernière de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier (38 % en 2022 par rapport à 45 % en 2023).

| | Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier | | Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier | |
|---|--|------------|--|------------|
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 |
| Taille de l'échantillon (n =) | 174 | 134 | 911 | 619 |
| Les améliorations sont trop coûteuses | 61 % | 59 % | 23 % | 19 % |
| Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement | 21 % | 17 % | 38 % | 45 % |
| Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique | 14 % | 13 % | 14 % | 14 % |
| Je prévois de vendre ma maison | 10 % | 12 % | 10 % | 8 % |
| L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable | 7 % | 10 % | 13 % | 10 % |
| La maison a été construite récemment | 11 % | 9 % | 7 % | 6 % |
| Je n'ai pas le temps | 12 % | 6 % | 8 % | 8 % |
| Je prévois des améliorations | 13 % | 5 % | 11 % | 10 % |
| La maison a été achetée récemment | 5 % | 4 % | 16 % | 12 % |
| Autre (précisez) | 4 % | 4 % | 2 % | 2 % |
| La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment | 1 % | 0 % | 3 % | 2 % |
| Je ne sais pas | 2 % | 0 % | 3 % | 1 % |
| Je préfère ne pas répondre | 0 % | 0 % | 0 % | 1 % |

Q28A et Q28B : Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous EMPÊCHENT d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison ne sont pas une priorité.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels ne sont pas une priorité.

Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche

- La moitié des propriétaires (52 %) indiquent qu'ils ne prévoient pas d'acheter d'objets à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte écologique de leur maison. Un peu moins de la moitié des propriétaires (47 %) affirment avoir amélioré l'efficacité énergétique de leur maison au cours des cinq dernières années, tandis que 15 % des répondants indiquent qu'aucune rénovation n'a été entreprise pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.
- La susceptibilité d'acheter un véhicule hybride ou électrique, des panneaux solaires ou des portes ou fenêtres à haut rendement énergétique a diminué par rapport à l'année dernière.

| | 2022 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| Taille de l'échantillon (n =) | 2 919 | 2 082 |
| Des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (p. ex. modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) dans votre maison/résidence | 15 % | 12 % |
| Une nouvelle isolation ou une isolation améliorée dans votre maison | 11 % | 10 % |
| Un véhicule à essence ou à moteur diesel (en propriété ou en location) | 8 % | 8 % |
| Un thermostat intelligent ou adaptatif dans votre maison/résidence | 9 % | 8 % |
| Un réfrigérateur certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence | 9 % | 8 % |
| Un véhicule hybride ou électrique (en propriété ou en location) | 10 % | 6 % |
| Une thermopompe dans votre maison/résidence | 6 % | 6 % |
| Un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence | 7 % | 6 % |
| Des panneaux solaires pour votre maison/résidence | 6 % | 4 % |
| Aucune de ces réponses | 51 % | 52 % |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 4 % | 8 % |

Q36 : Dans quelle mesure est-il probable que vous achetiez les objets suivants au cours des SIX PROCHAINS MOIS? * Plusieurs réponses possibles. Base : Tous les répondants.

Incidence du contexte économique actuel

- Alors que plus de huit propriétaires sur dix (85 %) sont préoccupés par le taux d'inflation actuel dans l'économie, moins de la moitié d'entre eux (40 %) affirment qu'ils sont susceptibles de donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison par rapport à d'autres projets d'amélioration résidentielle en raison de la situation économique. Parmi les personnes interrogées, 12 % affirment qu'elles sont très susceptibles d'entreprendre des améliorations écoénergétiques.

1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de Ressources naturelles Canada. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. Cette recherche est probabiliste; les résultats peuvent être transposés à la population générale du Canada. La recherche a été conçue avec cet objectif en tête.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christian Bourque'.

Christian Bourque
Vice-président directeur et associé
Léger
507, Place d'Armes, bureau 700
Montréal (Québec)
H2Y 2W8
cbourque@leger360.com